

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL

Belgique



Anvers, le "diamant des Flandres"

Avec la visite des musées des beaux-arts d'Anvers et Plantin-Moretus

Du 21 août au 24 août 2025

Votre voyage en quelques mots

La ville d'Anvers est un petit bijou. Elle est le centre du commerce des diamants et le cinquième plus grand port mondial, mais ses véritables trésors sont ses rues médiévales, ses monuments Renaissance, le souvenir des grands hommes qui y ont vécu, comme le maître du baroque flamand, **Pierre Paul Rubens** dont on retrouve les œuvres disséminées dans la ville. Côté mer ou côté rivière, l'eau est omniprésente à Anvers, donnant au ciel cette tonalité qui est l'une des marques de la peinture flamande. Notre séjour sera l'occasion de (re)découvrir les collections du **musée des beaux-arts**, qui a subi un lifting rajeunissant ainsi que le jardin et l'exposition interactive de la **Maison Rubens** qui nous permettra de comprendre comment le maître travaillait. Nous aurons le loisir d'admirer des chefs d'oeuvre de l'art flamand (*Rubens, Bruegel l'Ancien ou Van Dyck*), des trésors de l'art baroque (*Eglises Saint-André et Saint-Jacques, maison Snijders et Rockox ...*)

Les points forts

- Le Béguinage d'Anvers
- le chef-d'œuvre Margot la folle de Bruegel l'Ancien, magnifiquement conservé au sein du musée Mayer Van den Bergh
- le jardin et la bibliothèque de la maison Rubens
- le musée des beaux-arts d'Anvers (KMSKA) et son chef d'oeuvre La Madone de Jean Fouquet

Votre conférencier



Emmanuel Dekoninck

Collaborateur de longue date des grandes institutions muséales belges, Emmanuel Dekoninck s'est investi depuis de nombreuses années dans la valorisation du patrimoine culturel tant en Belgique qu'à l'étranger. Ses domaines prédilection sont l'humanisme et la Renaissance européenne, le Baroque, l'Art Nouveau et l'Art Déco.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Train Eurostar Paris / Anvers, Rubens en l'Eglise Saint-Paul et la Cathédrale Notre Dame, la Renaissance italienne de la Grand-Place

Départ en Eurostar le matin. A l'arrivée, transfert privé à l'hôtel. Journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun.

Nous entamerons notre découverte d'**Anvers**, au cœur du quartier des marins, avec l'**église Saint-Paul** renfermant des toiles de Rubens, Van Dyck et Jordaens ; puis nous poursuivrons par la **Grand-Place**, sur laquelle se succèdent les élégantes façades de demeures anciennes, qui abritaient dès le XVI^e siècle certaines des puissantes corporations de la ville (tonneliers, merciers ...). Se dresse sur la place l'**Hôtel de Ville** (*vue extérieure*), inspiré par la Renaissance italienne sans négliger les attributs flamands (pignons, lucarnes). Nous apercevrons la **Fontaine de Brabo** qui s'inspire de la légende de Silvius Brabo terrassant le géant Druon Antigone avant de lui trancher la main et de la jeter dans le fleuve. Nous évoquerons à cette occasion les origines de la ville d'Anvers et de son nom. Nous découvrirons ensuite l'immense **cathédrale Notre-Dame**. De son architecture des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, nous contemplerons notamment la tour, "miracle de richesse et de légèreté". Haute de 123 mètres, elle n'est pas la plus élevée des grandes cathédrales gothiques, mais aucun édifice de la cité ne peut la dépasser. Et elle est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, au titre des "Beffrois de Belgique et de France". Nous admirerons aussi quatre **œuvres de Rubens** : *L'Erection de la Croix, La Descente de la Croix, L'Assomption de Marie et La Résurrection du Christ*. La cathédrale s'enorgueillit aussi d'abriter également des chefs d'œuvre de Murillo (*Saint François*) Martin de Vos (*Les Noces de Cana* ou *De Backer* (*Le Jugement dernier*)).

Déjeuner au restaurant en cours de visite.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 2

Les chefs-d'œuvre du musée des beaux-arts et l'intimité de Rubens en sa maison

(Principaux déplacements en transports en commun et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous nous rendons en l'**Eglise Saint André**. Si à l'extérieur, le style gothique tardif prévaut, à l'intérieur, les vicissitudes de l'histoire ont imposé le baroque. Le maître impressionniste de la couleur, Vincent Van Gogh, en admirait ses vitraux chatoyants. Nous pourrons aussi y contempler la magnifique chaire (1821). Puis nous nous rendons au **musée des beaux-arts d'Anvers** (KMSKA) rénové après plusieurs années de travaux. Nous découvrirons ses collections prestigieuses (Rubens, van Eyck, van Dyck, Titien...). Parmi les œuvres majeures du musée, l'*Adoration des Mages* de Pierre Paul Rubens et la *Vierge à l'enfant* de Jean Fouquet. Nous découvrirons aussi les tableaux du peintre belge symboliste **James Ensor**, dont *l'Intrigue*.

Déjeuner au restaurant.

En flânant, nous poursuivrons notre promenade sur les pas du maître flamand en gagnant la **Maison de Rubens** qui unit les pièces d'habitation de style flamand et l'atelier du peintre. Maintes fois réorganisée, celle qui fut maison, entrepôt, école et même prison, a finalement renoué avec l'histoire de Rubens, en accueillant certaines de ses œuvres. Elle fait l'objet d'une restauration d'envergure et seuls les jardins et la bibliothèque du maître sont accessibles, ainsi qu'une exposition numérique et interactive qui nous transporte dans l'atelier et la demeure du maître au XVII^e siècle.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Anvers : collections du musée Mayer van den Bergh et musée Plantin-Moretus

(Principaux déplacements en transports en commun et visite sous forme de promenade à pied)

La matinée sera consacrée au **musée Plantin-Moretus**, installé dans une imprimerie du XVI^e siècle qui a pratiquement conservé son état d'origine. Le musée présente l'ensemble du processus de création d'un livre à cette époque et abrite une large collection d'imprimés et d'ouvrages. Nous pourrons aussi y admirer le mobilier originel de la maison patricienne : meubles antiques, tapisseries murales, revêtements de damas broché et de cuirs dorés, œuvres de Rubens.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, nous découvrirons les **collections du musée Mayer Van den Bergh** et notamment le tableau de Bruegel l'Ancien, **Margot la folle**. Le musée fermera en avril 2025 pour plusieurs années pour rénovation. Ses collections seront partiellement hébergées dans le bâtiment voisin, la Maagdenhuis, ancienne demeure du collectionneur Fritz Mayer Van den Bergh. Nous y découvrirons donc le Bréviaire illustré de miniatures du XVI^e siècle, les médaillons de Bruegel (représentant des dictons populaires), le retable d'Anvers-Baltimore (vers 1400)...

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Le port d'Anvers, le béguinage, maison Snijders et Rockox, l'église Saint Jacques et retour à Paris

(Principaux déplacements en transports en commun et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous rejoindrons le port d'Anvers riche de plusieurs siècles. D'abord installé sur la rive droite de l'Escaut, il s'élargit au XIX^e siècle grâce au creusement d'un bassin artificiel. Le port est aujourd'hui un champ d'expérimentation architecturale. Nous verrons notamment la tour du MAS, Museum Aan de Stroom (*visite extérieure*), véritable totem de brique érigé par l'architecte Willem Jan Neutelings. Puis, à l'occasion d'une **excursion en bateau dans le port d'Anvers**, nous verrons la **Maison du port** (vue extérieure), le nouveau siège de l'autorité portuaire, réalisé par l'architecte Zaha Hadid, évoquant à la fois un vaisseau et un diamant.

Nos pas nous conduiront ensuite au **béguinage d'Anvers** qui fût fondé au XIII^e siècle et comptait 150 béguines. Il fût désacralisé à la suite de la révolution française.

Nous poursuivrons notre découverte muséale d'Anvers en admirant la **maison Snijders et Rockox**, en réalité deux belles demeures mitoyennes de style Renaissance, habitées à la même époque, l'une par Nicolas Rockox - bourgmestre d'Anvers, l'autre par Frans Snijders - peintre passé maître dans les natures mortes et scènes animalières. Sur leurs pas, nous verrons les différentes facettes de la bouillonnante époque baroque : créer des œuvres d'art et les collectionner, le marché et l'art de la table, la nature et les jardins, l'humaniste et le bourgeois d'Anvers.

Nous achèverons ce périple avec la visite de l'**église Saint-Jacques** dont la construction nécessita presque deux siècles. Un tel délai explique la diversité de son style, entre son extérieur qui relève du gothique brabançon et un décor intérieur majoritairement baroque. Nous nous attarderons dans la chapelle Notre-Dame qui abrite le **monument funéraire de Rubens**.

Déjeuner libre en cours de visite.

Puis, transfert à la gare d'Anvers. Retour à Paris en Eurostar dans la soirée.

Départ garanti

Départ du 21 août au 24 août 2025 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 7 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 1150 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 1150 € / pers.
Chambre individuelle	À partir de 1340 € / pers.

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 7 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Transport en train

DÉPART	ARRIVÉE
Paris Gare du Nord 21/08/2025 - 08:25	Anvers 21/08/2025 - 10:27
Anvers 24/08/2025 - 18:33	Paris Gare du Nord 24/08/2025 - 20:35

✓ Ces prix comprennent :

- les trajets en train Eurostar Paris / Anvers / Paris, aller et retour, en seconde classe
- l'hébergement en hôtel 4*, avec les petits-déjeuners
- trois repas, hors boissons
- les transferts privés entre la gare et l'hôtel (aller et retour)
- les éventuels déplacements en transports en commun
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- l'excursion en bateau dans le port d'Anvers
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier (à partir de 10 personnes)
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons
- le port des bagages
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- ANVERS - Theater Hotel 4★
<https://en.theater-hotel.be/>

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Autres départs

DATE	DURÉE	PRIX	CONFÉRENCIER
Vente bientôt ouverte			
13/08/2026 - 16/08/2026	4j / 3n	Prix à venir	🗣️ Nom du conférencier à venir

Informations pratiques - Belgique

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Belgique moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Belgique), un visa sera nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays, tel que la Belgique, ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, il est nécessaire de vous munir d'un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Belgique - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 9, rue de Tilsitt 75840 Paris Cedex 17 - Tel : 01 44 09 39 39 - <http://www.diplomatie.be/paris/>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire par rapport à la France.

Climat et températures : le climat en Belgique est de type océanique, doux et humide, chaud en été (de juin à septembre) et froid en hiver. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables pour les visites prévues à pied.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : la Belgique fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : même voltage et mêmes prises qu'en France.

Téléphone : pour appeler la France depuis la Belgique, composer 00 33, suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez

annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](http://intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](http://intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.